

Communiqué de presse

Impôts routiers et automobiles de la Confédération: près de 8,7 milliards de francs

Tout ce que la route finance

Berne, 02.05.07 – L’an passé, les usagers de la route ont une fois de plus payé l’infrastructure routière et une bonne partie de l’infrastructure ferroviaire. Au total, les impôts sur les routes et les automobiles ont rapporté près 8700 millions de francs à la Confédération, soit environ 200 millions de plus qu’en 2005.

Les impôts que la Confédération prélève uniquement sur les carburants (impôts sur les huiles minérales), l’importation de véhicules (impôts sur les automobiles, produit des droits de douane), pour l’utilisation du réseau routier suisse (RPLP, vignette autoroutière) ainsi que sur les chiffres d’affaires provenant de la vente de carburants, de véhicules et de pièces de rechange (taxe sur la valeur ajoutée TVA) ont produit presque 8700 millions de francs en 2006, montant qui équivaut à environ 17% de la totalité des recettes fiscales fédérales durant cette même année.

Un peu plus de 41,5% de ces 8,4 milliards de francs, soit un peu plus de 7% des recettes fiscales totales de la Confédération, sont allés à la caisse fédérale sans aucune condition. Environ 30,5% ont été affectés à des tâches routières dans le sens étroit du terme, c’est-à-dire notamment pour la construction et le renouvellement de routes nationales.

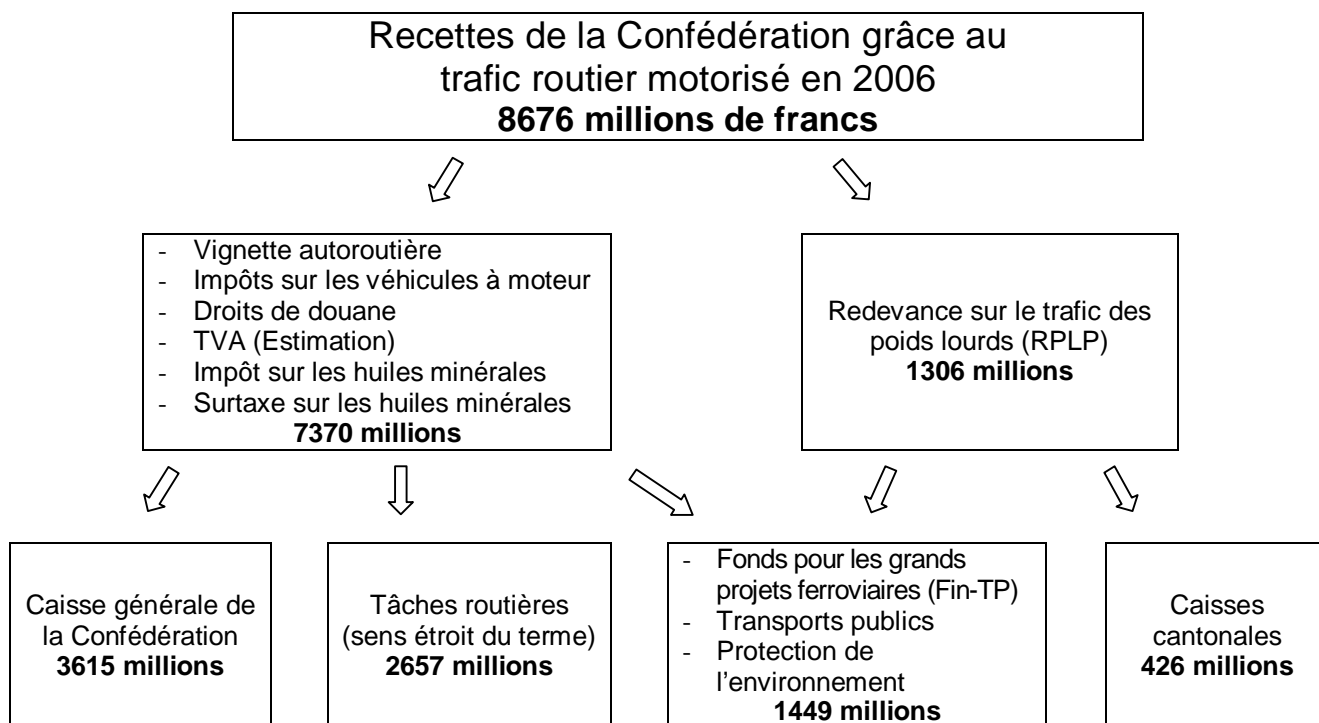
Près de 17% de ces rentrées ont été investis dans le financement des grands projets ferroviaires (Nouvelle ligne ferroviaire alpine NLFA, Rail 2000, mesures antibruit, raccordement de la Suisse romande et de la Suisse orientale aux lignes européennes à grande vitesse) ainsi que dans la protection de l’environnement. Un peu moins de 5% sont allés aux cantons sous la forme de produits de la RPLP.

Les autres moyens financiers qui ne sont pas visibles dans le tableau ci-dessous ont été dépensés pour la recherche routière, la gestion du trafic et les charges administratives ou sont constitués de recettes RPLP revenues à la caisse fédérale au titre des «Coûts non couverts du trafic lourd» (environ 2%). Les provisions ont atteint 350 millions de francs (un peu plus de 4%), si bien que le niveau des réserves du financement spécial des routes a dépassé fin 2006 le montant de 4,2 milliards de francs.

Conclusion: les usagers de la route (automobilistes et transporteurs routiers) financent non seulement l’infrastructure routière à proprement parler, mais assument de surcroît une partie notable de la nouvelle infrastructure ferroviaire. La majeure partie des impôts n’est cependant pas affectée selon les dispositions de la Constitution fédérale. C’est dire que les usagers de la route apportent une contribution considérable à la santé financière de la Confédération qui en a bien besoin.

routesuisse – Fédération routière suisse FRS (anciennement Fédération routière suisse FRS – Schweizerischer Strassenverkehrsverband FRS) est l’organisation faitière de la branche automobile et du trafic routier suisses. routesuisse réunit 35 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d’usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d’automobiles); l’UPSA, l’Union professionnelle suisse de l’automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l’ASTAG (Association suisse des transports routiers).

Détail* du financement de l'infrastructure routière et d'une bonne partie de la nouvelle infrastructure ferroviaire



Source: Département fédéral des finances (DFF), Office fédéral des routes (OFROU)

* Non visible mais devant figurer tout au bas de ce tableau, un montant d'environ 530 millions de francs destiné avant tout aux provisions pour le financement spécial des routes ainsi que pour lesdits coûts non couverts du trafic lourd est revenu à la caisse générale de la Confédération.